

TORCING

L'affaire de la Société Générale

M. Delaie, juge d'instruction à Lille, a consacré la journée d'hier à l'affaire de la Société Générale.

Le Pavare père et fils ont été confrontés avec tous les témoins susceptibles de fournir quelques renseignements.

M. Delaie a entendu avec les deux bandits à cet égard remarquablement éloquent.

Le fils Pavare qui s'était occupé de plusieurs reprises, prétend maintenant qu'il ne connaît pas la famille, à table, il n'a plus qu'une idée s'en fait à plus vite; il ne s'est porté aucun coup.

Quant au père, il avoue tout ce qu'on veut.

Collision entre un car et un camion

Hier soir, vers quatre heures et demie, le car A-11, de la ligne Roubaix-Tourcoing, par la Fosse-aux-Chênes, a eu une collision avec un camion attelé de deux chevaux appartenant à Mme veuve Louton et Paris, camionneur, débouchant à ce moment de la rue Pierre-Cornille.

Le conducteur de ce véhicule n'avait pas aperçu le tramway dont la vue lui était masquée par une autre voiture au stationnement à l'angle qui se trouvait devant lui.

Le choc fut très violent. Le timon du camion traversa le tablier du tramway et enfonça la vitre de la porte des places d'intérieur.

Un jeune garçon, Jules Boone, coursier à l'hôtel du Cygne, fut froissé par le timon, mais la contracture avança blessure.

Tout se réduisit donc à des dégâts matériels.

Outrage et rébellion

Hier soir, vers 8 heures 1/2, le nommé Henri G., se trouvant près de boisson, entra au débit de tabac et buvette de M. Lumbin, place Charles-Roussel. Il commanda à boire et, sur le refus qui lui fut opposé, mena d'armes M. Lumbin, qui ne se rendant pas compte de la situation, se mit à pleurer et voulut se mesurer avec le représentant de l'autorité qui lui faisait de menaces.

M. Lumbin, qui s'est rendu compte de G., qu'il conduisit au poste, aidé d'un citoyen, M. X., rue de Paris.

Sur tout le parcours, G. offrit une très vive résistance.

Arrestation sur mandat d'arrêt

La police de sûreté a mis en état d'arrestation hier après-midi, rue de la Croix Rouge, le jeune Adolphe Menez, né à Landis, domicilié à Valenciennes, qui s'était rendu coupable du vol d'une bicyclette, marque « Rocher », appartenant à M. Antoine Baronne.

Menez avait vendu à vil prix la machine dérobée.

Le juge d'instruction près le Parquet de Valenciennes avait lancé un mandat d'arrêt contre le jeune voleur.

La Fraude

Lundi vers 6 heures du soir, les deux brigades de la police de sûreté et le brigadier Besin, de service entre le cimetière de Pont-de-Neuville et la Bourgogne ataquèrent un contrebandier porteur d'une charge volumineuse qu'il leur jeta à travers les jambes.

Les douaniers lancèrent plusieurs coups de revolver pour attirer l'attention de leurs collègues postés dans les environs.

Le fraudeur Ferdinand Derynck, 38 ans, maçon, demeurant à Neuville, put être capturé.

La charge qu'il portait consistait en 40 kilos de café valant 120 francs.

Après rédaction du procès-verbal, il a été remis en liberté, mais la gendarmerie est transférée à Lille hier matin.

L'Exposition de Saint-Louis

Flatteuses récompenses à des membres de l'enseignement.

Nous sommes heureux d'apprendre que la grande Exposition de Saint-Louis (Amérique) aura été couronnée par des succès brillants pour plusieurs membres de l'enseignement public de Tourcoing.

C'est ainsi que dans la classe Enseignement primaire (niveau d'école) un Grand Prix est allé à M. Bachelon, directeur de l'école de la rue du Calvaire.

Un Grand-Prix est également accordé à Mme Bertrand, directrice d'école, rue Fin-de-Claire, pour son exposition de travaux manuels.

Enfin, Mlle Duchaux, directrice de l'école Maternelle de la rue Fin-de-la-Guerre est récompensée par un médaille d'or.

Nous félicitons bien sincèrement M. Bachelon et Mme Bertrand et Duchaux de leurs récompenses méritées et qui attestent de leur bonne méthode, de leur zèle et de leur dévouement à l'instruction des enfants qui leur sont confiés.

Les produits de la laïque

Deux enfants fréquentant l'école publique de Blanc-Sau, Adolphe Bonnet, 11 ans, demeurant rue de Valenciennes et Eugène Dewit, 10 ans, rue de Mouvoux ont obtenu avant-hier rue Lhomond, un portemonnaie renfermant deux louis de 20 fr. et une pièce de 50 centimes.

Mettant en action les bons principes qui leur sont enseignés par leurs docteurs maîtres les deux enfants s'empressèrent de faire leur déclaration. Peu après le portemonnaie fut réclamé par la dame Marie Fay, épouse Durand, demeurant rue de Croix, 5.

Don aux pauvres

M. le Directeur de la succursale de la Banque de France de Roubaix-Tourcoing, a fait remettre à M. le Maire de Tourcoing, au nom de son administration, une somme de deux cents francs pour être distribuée, en secours extraordinaires aux indigents de la ville, assistés par le Bureau de bienfaisance.

Menus faits locaux

M. Félix Hassebourg, 39 ans, levrer chez Canet, à Delambre, blessé rue de Dragon, a fait un chute de son parapluie sur la tête et la jambe gauche et a subi de l'articulation tibio-tarsienne. Docteur Cuisin, 5 jours.

M. Adolphe Beyer, 40 ans, métreux chez Adolphe Pollet, fabricant rue de Bradford, a contracté une contusion de la région costale gauche. Docteur Debray, 5 jours.

M. Adolphe Paris, 25 ans, rattacheur chez Thibierge frère, rue de Paris, s'est fait une contusion de la main gauche en coupant une meche de laine enroulée autour d'un cylindre. Docteur Debray, 5 jours.

M. Adolphe Paris, 37 ans, chauffeur à l'usine à gaz, a fait une chute en nettoyant une colonne de foyers. Contusion violente du bassin. Docteur Cuisin, 2 jours.

Mme Marie Clarise, 35 ans, soignesse chez Adolphe Six, a eu l'annulaire droit mutilé entre le 1er et 2e phalange. Docteur Vasseur, 13 jours.

M. Cyrille Hossy, 30 ans, travailleur chez Adolphe Pollet, rue de Bradford, s'est blessé au bras droit en battant du bois. Docteur Debray, 15 jours.

Atat-Civil

Naisances du 27 décembre — Edmond Bayart, rue Condé 4 — Léon Cachoux, r. Bernard, 2 — Yvelin J. — Thérèse Bourrier, r. de Fontenoy 2 — Jeanne Lepart, r. de Fontenoy 8 — Yvonne Bayart, r. Blanchard 11 — H. D. — Raymond Liagre, bou. de Cambrai — Julie Haffert, bou. de Cambrai — Maurice Honoré, bou. de Cambrai — Léon Honoré, bou. de Cambrai — Lambert, r. Molère, 2 — Polye 3 — Simone Sobry, r. Dombasle 13 — Jules Dupont, 27 ans, pédiatre, r. des Anges 89 — Marie Vermeersch, 21 ans, doublaie 14.

Décès — Déjà Lorchin, 3 mois, r. d'Arcole 41 — Léon 19 — Antoinette Belleau, 2 ans, r. Galvani 47 — Floris Tonnain, 42 ans, caillier, r. Pierre-Motus 1 — Marie Debray, 2 ans, managère, r. et cité Mougillou 9 — Raymond Paoli, 19 ans, frappeur, r. de Luxembourg, 2 — Déjà 2 — Ed. Bouchard, 1 an, r. de Fontenoy 208 — Desmet 3 — Clémence Hermans, 65 ans, r. de la Vye, 50 — Louis Leurs, 70 ans, r. de Lorraine 53.

Morts de

Atat-Civil

Atat-Civil du 27 décembre — Naisances — Béatrice Gaston, r. Jeanne d'Arc 76 — Léon et Georges 21 — Jules, r. de la Vye, 50 — Georges 11 — Durand, Marie 61 — Maurice, r. Hoche 10 — Gabriel Louis, 71 ans, r. de la Vye, 50 — Georges 11.

HALLUIN

CAMION TAMPONNE — Lundi matin, M. David Mignon, domestique de M. Dancet, messager-remorqueur, conduisant un camion chargé de marchandises appartenant aux établissements Grady, L'atelage était parvenu à la courbe située non loin de chez MM. Verkinden, lorsqu'il arriva le tramway qui quitta la gare d'Halluin à destination d'Armentières.

M. Mignon n'eut pas le temps de se garer, la locomotive fit le camion en écharpe. M. Mignon projeté en avant tomba sur la chaussée, entre les deux chevaux.

On fut heureusement que quelques contusions. Le camion fut assez abîmé et le tram qui vingt-deux minutes de retard.

LILLE

L'INCIDENT AVON-DEBIERRE

Nous avons reçu de M. le docteur Debiere la lettre suivante concernant l'incident Avon :

Monsieur le Rédacteur en chef,

J'ai été, vers le 5 août, traitement frappé par un coup de gaz qui m'a rendu incapable de travailler dans mon laboratoire alors que j'avais les mains dans les poches de mon pardessus et ma canne sous le bras.

Je crus que j'ai pu mettre sur la défensive, mais j'eus un violent coup de gaz à travers la gorge.

J'en aurai reçu bien d'autres si je n'avais aussitôt cessé.

M. Avon frappant à coups répétés le gaz sur mon nez.

Le sang qui m'écoula de la gorge ne l'avait pas arrêté.

Il ne s'agit pas de cette agression, tel que ce qui est nécessaire que le public connaisse dans les circonstances actuelles de M. Avon aura voulu être le créancier de M. Debiere avec le capitaine Avon.

Je connais très peu M. Avon.

Il ne m'a jamais vu.

Toutefois il est venu à moi, sollicitant, et moi présent à mon cabinet à la Mairie (j'étais encore absent à cette époque) par l'un de mes amis, M. Mourmant. Il venait me demander d'intervenir auprès de mes amis politiques du Parti radical pour faire arrêter M. Avon.

M. le général Avon, qui sollicitait alors la Mairie, et pour lui, personnellement, qui aspirait au poste de gouverneur et à la demande de me porter garant de son loyalisme républicain.

Pour m'inspirer confiance M. Avon me déclara qu'il était l'opinion très avancée. Et comme on savait qu'il avait été élu des Dominicains d'Armentières, je lui dis que j'étais un radical et que j'étais prêt à intervenir.

Je promis à M. le lieutenant Avon, surtout pour faire plaisir à M. Mourmant, que j'avais personnellement interviewé après d'amples politiques que je fusse une délicate personne, un ministre en faveur de M. le général Avon.

C'est ainsi que M. le général Avon fut recommandé par moi à M. le général Avon et fut recommandé par moi à M. le général Avon.

Les démarches que j'avais demandées de faire, le lieutenant Avon ont été faites.

Les démarches que j'avais demandées de faire, le lieutenant Avon ont été faites.

Je ne suppose pas non plus que M. Avon n'ait pu m'en remercer par lettre, en février 1909, des démarches que j'avais bien voulu faire pour son père.

Dans une de ses visites, M. Avon m'avait dit qu'il avait l'intention d'entrer dans la franc-maçonnerie.

Le 3 avril 1909, je reçus de la loge F. A. Aiscac-Lorraine de Paris une lettre qui prouve qu'il a été admis à la loge.

M. Avon avait persisté dans ses desseins, il aurait été refusé à l'admission dans cette loge.

Je tiens cette lettre à la disposition de M. le général Avon, qui voudra de la valeur des dénégations de son fils.

Il sera loisible de constater que c'est pas parce qu'il a été admis à la loge que j'ai pu le voir par ce qui s'y passait (lettre de M. le général Avon au *Revue du Nord*, 21 décembre 1909) que M. le capitaine Avon s'est arrêté en route.

Il ne m'a pas su ce qu'il voulait savoir « non plus » et il s'est arrêté en route.

Je laisse à l'opinion publique le soin de tirer la conclusion qu'elle voudra.

Je crois avoir établi que M. Avon fils et père ont été admis à la loge.

Je ne suppose pas non plus que M. Avon n'ait pu m'en remercer par lettre, en février 1909, des démarches que j'avais bien voulu faire pour son père.

Atat-Civil

Naisances du 27 décembre — Michel Théron, r. de Guisnes 119 — Georges Toulemond, r. de la Baillie 119 — Hippolyte, r. de la Baillie 119.

CAMBRAI

RENVERSEE PAR UNE VOITURE. — Lundi, vers 7 heures du matin, Mlle Adeline Collin, âgée de 71 ans, marchant, place d'Armes, a été renversée accidentellement dans la rue St-Antoine, par une voiture à bras qui menait le jeune Constant Mallé, âgé de 10 ans, domestique chez M. Gustave Warogot, boulogne.

Mlle Collin a eu le coude gauche déformé.

MEQUIGNIES

UN BAIN FROID. — Dimanche soir, au salon de l'estaminet Thomas, messager, M. Clément Fontaine, conseiller municipal, à Lourdes-Bayard, a été renversé accidentellement dans la rue St-Antoine, par une voiture à bras qui menait le jeune Constant Mallé, âgé de 10 ans, domestique chez M. Gustave Warogot, boulogne.

M. Fontaine a eu le coude gauche déformé.

HAZEBROUCK

FRATRICIDE INVOLONTAIRE. — Un drama navrant s'est déroulé dans cette commune où il a causé une profonde émotion. Le nommé René Casyne a tué involontairement son frère Emile, âgé de 19 ans, dans des circonstances suivantes :

Dans la nuit de samedi à dimanche un bruit insolite provenant des étables les deux frères, supposant que des voleurs étaient entrés dans les étables, se levèrent à la hâte.

René s'arma d'un fusil qu'il avait au préalable chargé de gros plombs et alla s'emparer d'un tas de foin, tandis que son frère Emile surveillait un autre endroit.

A un moment donné, René cria à son frère René : « Vite, vite, ils sont là. »

René voyant un homme se diriger vers lui et ne pouvant le distinguer à cause de l'obscurité, tira son fusil. Il feu, croyant avoir affaire au voleur.

L'homme atteint, chancela, tomba lourdement sur le sol.

René se rendit alors auprès de celui sur lequel il avait tiré. Il constata que c'était son frère qui avait baïgné dans son sang. Les malheureux avaient cessé de vivre.

LA GORGUE

GRAVE ACCIDENT. — M. Jules Fruchart, débiteur de la fabrique de journaux, à Valenciennes, est tombé dans un tonneau, distillateur, à décharger des sacs de grain, lorsqu'une pile sur laquelle il se trouvait s'est rompue.

René s'arma d'un fusil qu'il avait au préalable chargé de gros plombs et alla s'emparer d'un tas de foin, tandis que son frère Emile surveillait un autre endroit.

A un moment donné, René cria à son frère René : « Vite, vite, ils sont là. »

René voyant un homme se diriger vers lui et ne pouvant le distinguer à cause de l'obscurité, tira son fusil. Il feu, croyant avoir affaire au voleur.

L'homme atteint, chancela, tomba lourdement sur le sol.

René se rendit alors auprès de celui sur lequel il avait tiré. Il constata que c'était son frère qui avait baïgné dans son sang. Les malheureux avaient cessé de vivre.

DUNKERQUE

CHUTE A L'EAU. — Hier, vers 11 heures 1/2 du soir, un canotier de Valenciennes, M. Donald Williams, du vapeur *Gradia*, est tombé dans le bassin entre le pont de la cale et le pont de la grue. Il a été blessé à la tête et aux épaules.

Il a été transporté à l'hôpital militaire.

VALENCIENNES

UN CENTENAIRE. — Dans sa dernière réunion, le conseil municipal a voté un crédit de deux cents francs pour le conseil municipal de Valenciennes, en l'honneur de Valenciennes, le 10 août 1850.

M. Bourgeois a proposé une vingt-cinqième année de la commune, à l'occasion de la fête de Valenciennes, le 10 août 1850.

M. Bourgeois a proposé une vingt-cinqième année de la commune, à l'occasion de la fête de Valenciennes, le 10 août 1850.

NEUVILLE

LA CAMBRIOLLE. — Des malfaiteurs démolirent la nuit dernière, dans le quartier de Valenciennes, les communications téléphoniques ne pourront pas être rétablies avant deux ou trois jours. On ne sait pas le moment où on s'est produit le court-circuit.

LES TRAVAUX DE RÉPARATION ont commencé sans perte de temps. Mais malgré tout les diligences ont pu être coupées, les communications téléphoniques ne pourront pas être rétablies avant deux ou trois jours. On ne sait pas le moment où on s'est produit le court-circuit.

SAINT-AULVE

JAMBE FRACTURÉE DANS UNE RIXE. — Des douaniers de la ferme Desiré Moutier, Arthur Liébard, 38 ans, et Edmond François, 33 ans, étaient pris de querelle. Au cours de la rixe, François tomba à malheurément que il se fractura la jambe droite.

SAINT-AMAND

ACCIDENT. — Léon Torchein, 41 ans, chauffeur chez M. Devaux, industriel, était occupé à nettoyer un mur d'habitation, lorsque l'échelle sur laquelle il se tenait se rompit et il tomba à terre. Il se fit une fracture de la jambe droite.

GENOU DÉBOITÉ

Mlle Despart, rue de la Piste-à-la-Belette dans la cour de son habitation un glaces qui la fit tomber. Dans sa chute, elle se fit une fracture de la jambe droite.

LE BAIN FROID DE M. DESCAMPS

M. Descamp, ouvrier à la ferme de Ramégies, s'est enlevé lui-même dans sa chambre de nuit, le 27 décembre, par des coups de gaz. Il a été transporté à l'hôpital militaire.

FOUQUIÈRES-LES-LÈVES

ELECTION D'UN MAIRE. — M. Crupin, conseiller municipal, a été élu maire de Fouquières-les-Lèves, le 27 décembre.

ASTHME, CATARRHE PAS-DE-CALAIS ARRAS

ESPIC

BAILLEULMONT

SAUVAGE AGRESSION. — Un anémone domestique de M. Debray, a été renversé près de la voie de Valenciennes, victime d'un sauvage agression.

Accusé par des étrangers qui lui demandèrent de l'argent, il fut dévalisé, blessé d'un coup de couteau et jeté dans un tron à marée. C'est là qu'on le retrouva le lendemain matin. Son état est grave.

BETHUNE

INCENDIE A LA POSTE. — Hier mardi, vers 3 h. de l'après-midi, un commencement d'incendie occasionné par un court-circuit, s'est produit à la poste de Bethune. Les communications téléphoniques ne pourront pas être rétablies avant deux ou trois jours. On ne sait pas le moment où on s'est produit le court-circuit.

SAINT-AMAND

ACCIDENT. — Léon Torchein, 41 ans, chauffeur chez M. Devaux, industriel, était occupé à nettoyer un mur d'habitation, lorsque l'échelle sur laquelle il se tenait se rompit et il tomba à terre. Il se fit une fracture de la jambe droite.

GENOU DÉBOITÉ

Mlle Despart, rue de la Piste-à-la-Belette dans la cour de son habitation un glaces qui la fit tomber. Dans sa chute, elle se fit une fracture de la jambe droite.

LE BAIN FROID DE M. DESCAMPS

M. Descamp, ouvrier à la ferme de Ramégies, s'est enlevé lui-même dans sa chambre de nuit, le 27 décembre, par des coups de gaz. Il a été transporté à l'hôpital militaire.

FOUQUIÈRES-LES-LÈVES

ELECTION D'UN MAIRE. — M. Crupin, conseiller municipal, a été élu maire de Fouquières-les-Lèves, le 27 décembre.